

Informations de base

2024/2729(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction: établissement des systèmes applicables pour évaluer et vérifier la constance des performances des produits de construction en ce qui concerne les caractéristiques essentielles de durabilité environnementale et modification du règlement en ce qui concerne l'évaluation et la vérification de la constance des performances des produits de construction sur la base d'une approche de modélisation

Subject

2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité
3.40.07 Industrie du bâtiment et de la construction

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur